

Question écrite (29/09/2022)

Fréquence de l'actualisation des cartographies des risques sécuritaires sur le site internet « France Diplomatie »

M. Jean-Pierre Bansard attire l'attention de Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la fréquence de l'actualisation des cartographies des risques sécuritaires sur le site internet « France Diplomatie ». Pour chaque pays, France Diplomatie détaille dans un onglet "Sécurité" les différents risques encourus (politiques, criminalité, naturels, terrorismes, troubles sociaux). Une carte du pays réalisée par le Centre de crise et de soutien classe les zones de vigilance en quatre couleurs : rouge, orange, jaune et vert, avec des recommandations associées. Pour certains pays, cette carte des risques n'a pas été mise à jour depuis plusieurs années. Ainsi, à Madagascar la carte date de 2014, en Zambie de 2014, au Brésil de 2017, en Colombie de 2018. Ces cartographies ne reflètent ainsi plus les réalités du terrain. Des zones aujourd'hui jugées très risquées apparaissent comme sûres sur la carte. A contrario, des territoires ne connaissant plus de risques sécuritaires continuent à être indiqués comme dangereux. Ces cartes sont largement consultées par les Français lors de la préparation d'un séjour à l'étranger. L'absence d'actualisation influence négativement le comportement des touristes potentiels. Cette obsolescence pénalise fortement l'activité économique de ressortissants français, travaillant dans l'industrie du tourisme, celle-ci dépendant directement de l'arrivée massive de touristes français. Dans un monde au contexte sécuritaire instable et en constante évolution, il souhaiterait savoir à quelle fréquence les informations transmises par les postes diplomatiques sont traitées pour la mise à jour de ces cartographies ainsi que la méthode d'évaluation des risques retenues pour classer les zones et territoires. Enfin, il souhaiterait savoir si une actualisation de la globalité des cartes "Conseils aux voyageurs" est prévue.